PROGRAMME

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

FONDÉE PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU 23 MARS 1923

(Siège social : à la Sorbonne, École des Hautes Études).

La Société des Études latines, fondée en 1923 sur l'initiative de M. J. Marouzeau, a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers, membres des différents ordres d'enseignement, savants, étudiants, humanistes, représentants des diverses disciplines : philologie, linguistique, littérature, histoire, sciences auxiliaires, et de réaliser entre ses membres une libre collaboration, susceptible d'améliorer les conditions du travail scientifique et de l'enseignement.

Le bureau est constitué comme suit pour l'année 1927 :

Président honoraire : E. Chatelain, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Président en exercice : H. Goelzer, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres;

Vice-présidents : H. Bernès, professeur de première supérieure au lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.
J. Carcopino, professeur à la Faculté des lettres.

Secrétaire-administrateur : J. Marouzeau, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Trésorière : M^me^ A. Biancani, licenciée ès lettres, diplômée d'études supérieures, professeur au Collège Sévigné.

Les **séances** sont consacrées à des communications et discussions sur des sujets d'intérêt général et autant que possible de caractère documentaire : renseignements sur les travaux en cours, comptes-rendus de publications récentes, rapports sur l'état actuel des principales questions, sur les progrès et la coordination des différentes disciplines ou des mêmes disciplines dans différents pays, exposés de doctrine, discussion des méthodes de recherche et d'enseignement, examen des relations

entre l'enseignement et la science, enquêtes et suggestions sur des sujets d'ordre pratique, tels que : documentation, édition, impression, mises au point et orientations pour les étudiants et les travailleurs.

Les séances ont lieu à l'École des Hautes Études, salle Gaston Paris (Sorbonne, escalier E), en principe le 2e samedi du mois, à 17 heures. Elles sont précédées de réunions (à partir de 16 heures 30) destinées à fournir aux membres de la Société présents à Paris l'occasion de conversations particulières.

La **Revue des Études latines**, organe de la Société, qui paraît chaque année en trois fascicules, publie, outre le compte-rendu des séances et le texte des communications, une partie documentaire où sont traitées surtout des questions générales telles que : exposé et discussion de méthodes, de doctrines, état d'une question, bibliographie d'un sujet, etc., une *Chronique* destinée à renseigner les membres sur l'activité de la Société et d'une façon générale sur la documentation relative aux études latines, et un *Bulletin critique* où sont présentés les ouvrages d'intérêt général récemment parus. La Revue est ouverte à la collaboration des membres de la Société que leur éloignement de Paris empêche de participer aux séances, et accueille libéralement les communications des étrangers, sans distinction de pays.

L'adhésion à la Société comporte une cotisation annuelle de 20 francs, exigible dans les trois premiers mois de l'année. Le titre de membre donateur est acquis par un versement unique dont le montant ne peut être inférieur à 500 francs.

Les membres de la Société à jour de leurs cotisations ont droit au service gratuit de la Revue, et peuvent se procurer les fascicules antérieurs à leur adhésion au prix de faveur de 10 francs.

Les collectivités, Bibliothèques, Sociétés, Revues, etc., peuvent s'abonner à la Revue, par l'intermédiaire de l'éditeur dépositaire, au prix de 35 francs l'année.

Les adhésions et communications doivent être adressées à :

M. J. Marouzeau, secrétaire-administrateur,

4, *rue Schœlcher*, Paris, XIVe,

les cotisations (de préférence par mandat-carte, chèque postal ou chèque en banque) à :

Mme A. Biancani, trésorière,

43, *boulevard Malesherbes*, Paris, VIIIe.

Compte de chèques postaux : n° 550.54, Paris.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ[1]

ANCIENS PRÉSIDENTS

MEMBRES DONATEURS

MEMBRES INSCRITS AU 1er AVRIL 1927

1. Les membres de la Société sont priés de vérifier et, le cas échéant, de faire rectifier ou compléter leur adresse.